



LES MOTS SONT TROMPEURS

**CONTRE LA DISCRIMINATION
LINGUISTIQUE DES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP**

► Pour (bien) commencer ...



Il y a ce que l'on pense, il y a ce que l'on dit, et il y a ce que l'autre reçoit. Entre la pensée et la formulation, déjà, se glissent la culture, le vécu, les émotions ou la maladresse. Il arrive souvent que la personne qui nous écoute ou qui nous lit perçoive autre chose que ce que nous souhaitons exprimer. Même fortuits, les amalgames et les représentations donnent parfois un arrière-goût amer au contenu d'un message. Si en plus la question du handicap est en jeu, cela peut blesser inutilement.

Les personnes en situation de handicap ont droit au même respect et au même traitement que les personnes sans handicap—aussi lorsque l'on parle d'elles ou que l'on écrit à leur sujet. En effet, la discrimination ne s'exprime pas seulement par les actes, elle se cache aussi derrière les mots. Ainsi, des termes qui sont discriminatoires et dégradants pour les personnes handicapées demeurent d'usage courant, alors qu'il est si simple d'en changer.

La présente brochure vise à promouvoir l'usage d'un langage non discriminatoire envers les personnes en situation de handicap, en respect de leur droit à l'égalité de traitement. Elle propose une manière de communiquer entraînant moins de quiproquos, sources potentielles de déceptions et d'humiliations.

NE RIEZ PAS COMME ÇA !
PENSEZ QUE VOUS ÊTES
HANDICAPÉS QUAND MÊME !



► Et vous ?

- Comment aimeriez-vous que l'on s'adresse à vous, que l'on vous traite, si vous étiez en situation de handicap ?
- Les personnes handicapées n'attendent de vous rien d'autre que d'être prises au sérieux et respectées. Elles n'ont pas forcément besoin d'aide, ne sont pas forcément désemparées. Elles ont la même dignité humaine que les personnes sans handicap.
- Posez-vous la question : le handicap de la personne qui est en face de moi a-t-il la moindre importance dans ma relation avec elle ?

► Le glossaire en bref

On proscrit	On choisit
Un/une invalide	Une personne en situation de handicap, une personne handicapée
Invalide (adj.)	En situation de handicap
Invalidité	Handicap
WC pour handicapés	Toilettes pour personnes en situation de handicap
Parking pour handicapés	Place de parc ou de stationnement pour personnes en situation de handicap
Un cas AI	Une personne ayant droit à une rente ou à une prestation de l'assurance-invalidité
Un handicapé, une handicapée	Une femme ou un homme, une personne en situation de handicap
Un estropié, une estropiée	
Un/une infirme	
Être affligé ou affligée d'un handicap	Vivre avec un handicap, avoir un handicap
Souffrir d'un handicap	
Porter le fardeau d'un handicap	
Avoir une triste vie, un triste sort	

Adapté aux handicapés	Sans barrière, sans obstacle
Un sourd-muet, une sourde-muette	Une personne malentendante
Un/une faible d'esprit	Une personne en situation de handicap cognitif, avec une limitation des capacités cognitives, une personne ayant des difficultés d'apprentissage
Un handicapé mental, une handicapée mentale	
Un débile mentale, une débile mentale	
Un crétin, une crétine	
Un bobet, une bobette	
Un taré, une tarée	
Un mongol, une mongole	Une personne avec un syndrome de Down, avec une trisomie 21
Un malade mental, une malade mentale Un fou, une folle Un dérangé, une dérangée	Une personne avec une maladie mentale, un handicap mental
Vivre dans le noir	Une personne aveugle ou malvoyante, en situation de handicap visuel, atteinte de cécité

Être cloué, clouée à sa chaise roulante	Se déplacer en fauteuil roulant, utiliser une chaise roulante ou un fauteuil roulant
Un nain, une naine	Une personne de petite taille
Un géant, une géante	Une personne de grande taille
Un/une spasmophile	Une personne avec des troubles sensori-moteurs, avec une atteinte cérébrale
Resocialisation par le travail	Réintégration professionnelle, préparation à un retour dans la vie active

C'EST MOCHE D'ÊTRE COMME
ÇA LIQOTÉ À SA CHAISE!

819



Hubbe

► Alors, on change de mots ?

À proscrire	Pourquoi ?	À remplacer par
Invalide (adj.)	L'adjectif invalide (du latin invalidus qui veut dire débile, faible, impuissant) et ses dérivés doivent disparaître du langage courant pour désigner une personne. À partir du XVIIIe siècle, le terme s'est appliqué aux soldats ayant survécu à la guerre, mais avec des blessures, des traumatismes ou des handicaps durables.	Une personne en situation de handicap ou personne handicapée
Un/une invalide		Chaque handicap a ses spécificités : il convient d'être précis et de nommer le type de handicap (moteur, sensoriel, cérébral, etc.)
Invalidité	L'utilisation du terme connoté négativement d'« invalide » réduit la personne à son handicap, la reléguant à l'état d'objet.	Handicap
WC pour invalides ou handicapés		Toilettes/sanitaires adaptés, accessibles aux personnes handicapées
Places de parc ou de stationnement pour invalides		Places de parc ou de stationnement pour personnes handicapées

Un cas AI	Ce terme est impersonnel et réducteur. Il crée l'amalgame entre une personne et un statut administratif, suggérant qu'un handicap induit automatiquement des coûts. Du reste, les personnes handicapées ne bénéficient de loin pas toutes de prestations de l'assurance-invalidité.	Un assuré, une assurée, une personne ayant besoin d'assistance, à capacité de gain limitée
Un handicapé, une handicapée	Cette substantivation réduit la personne à son handicap. Elle suggère l'appartenance à un groupe de personnes dans la société, qui se démarquerait clairement de celui des personnes sans handicap.	Une personne en situation de handicap ou personne handicapée. Chaque handicap a ses spécificités : il convient d'être précis et de nommer le type de handicap (moteur, sensoriel, cérébral, etc.)
Un estropié, une estropiée	Ce terme désignait à l'origine une personne privée durablement de l'usage d'un ou de plusieurs membres, que ce soit de naissance ou suite à un accident ou à une maladie.	

<p>Le handicap</p>	<p>Le mot handicap vient de l'anglais hand-in-cap, litt. la main dans la casquette, expression imagée associée à l'idée de mendicité, mais qui désignait en réalité un jeu d'argent. Dans le domaine du sport, notamment le golf et les courses de chevaux, un handicap est un désavantage attribué ou imposé à un concurrent.</p> <p>Le mot handicap vient de l'anglais hand-in-cap, litt. la main dans la casquette, expression imagée associée à l'idée de mendicité, mais qui désignait en réalité un jeu d'argent. Dans le domaine du sport, notamment le golf et les courses de chevaux, un handicap est un désavantage attribué ou imposé à un concurrent.</p> <p>Selon la définition de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le handicap (en anglais, disability) est le résultat d'une interaction entre les déficiences physiques, sensorielles, mentales ou psychiques entraînant des incapacités plus ou moins importantes, qui sont renforcées en raison d'un environnement inadapté ou inaccessible.</p>	
--------------------	--	--

	<p>Les disability studies définissent le handicap non plus comme le résultat d'une cause fonctionnelle, mais comme le fruit de facteurs économiques, sociaux, politiques et culturels, qui doivent être pris en compte.</p>	
Une personne avec des besoins particuliers	<p>Cette formulation serait positive si elle n'était pas utilisée pour désigner des populations très diverses et souvent sans handicap au sens de cette brochure : personnes âgées, issues de la migration, malades, sans emploi, etc. Finalement, nous avons toutes et tous des besoins particuliers !</p> <p>Les personnes en situation de handicap ne forment pas un groupe homogène. Leurs désirs et leurs besoins diffèrent d'une personne à l'autre, exactement comme c'est le cas pour les personnes sans handicap.</p>	

Handicap ≠ maladie	Un handicap n'est pas en soi une maladie. Il peut être lié à une maladie, mais aussi à un accident ou à une cause génétique. Dès lors, l'évolution du handicap n'est pas non plus la même que celle d'une maladie, qu'il s'agisse de guérison ou de décès. Le handicap peut ne pas évoluer et s'inscrire sur la durée.	
Handicap ≠ anomalie	D'une part, le handicap n'est pas une anomalie, d'autre part, le terme « normal » est très relatif. Où commence et où finit la normalité? Les catégories « normal/anormal » sont inappropriées pour décrire des personnes avec ou sans handicap.	Vivre avec un handicap, être en situation de handicap
Souffrir d'un handicap	Toutes les formulations qui lient le handicap à une situation pesante, lourde, malheureuse, triste, inéluctable, etc., sont à éviter. Le handicap n'est pas une punition, ni un fléau. Il n'entrave souvent pas la capacité au bonheur d'une personne.	
Porter un fardeau		
Avoir un triste sort		
Réussir sa vie malgré le handicap	Vivre avec un handicap ne fait pas d'une personne un héros ou une héroïne.	

Adapté au handicap	<p>Cette notion fait référence à des mesures visant à intégrer les personnes en situation de handicap. Mais des aménagements « adaptés aux personnes handicapées » dans les transports publics, par exemple, servent aussi à transporter plus facilement des landaus, un déambulateur ou des bagages. Et la formulation de directives administratives dans un langage facile à comprendre sert également aux personnes issues de la migration. Les personnes en situation de handicap ne sont pas les seules à se heurter à des barrières !</p>	Sans barrière, sans obstacle
Un sourd-muet, une sourde-muette	<p>La plupart du temps, les personnes sourdes parlent et ne sont donc pas muettes. Il arrive cependant qu'elles aient des difficultés à s'exprimer oralement. Souvent, elles communiquent par gestes (langue des signes) et/ou en langage parlé complété (LPC). Bien sûr, elles utilisent aussi les technologies modernes comme Internet, le courrier électronique, les SMS, etc.</p>	Une personne sourde ou malentendante, atteinte de surdit�, avec un handicap auditif ou un trouble de l'audition

Un/une faible d'esprit	Ces expressions n'ont plus cours. Les personnes ayant des difficultés d'apprentissage font au contraire souvent preuve de beaucoup d'esprit et de créativité !	Une personne avec des difficultés d'apprentissage, un handicap intellectuel, un handicap cognitif
Un attardé mental, une attardée mentale		
Un handicapé mental, une handicapée mentale		
Un/une débile		
Un mongol, une mongole Mongolien, mongolienne (adj.)	Utilisez les termes appropriés et spécifiques à chaque forme de handicap. Le syndrome de Down a été décrit en 1866 par le médecin anglais J.L. Down, d'où son nom. Le terme « mongolisme » renvoie à une certaine similitude de traits avec les Mongols. En 1965, la République populaire de Mongolie a demandé à l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) de supprimer cette dénomination, à la fois discriminatoire et raciste.	Une personne atteinte de trisomie 21 ou avec le syndrome de Down

COMMENT VA-T-IL?



PERMETTEZ-MOI DE VOUS DIRE
QUE JE VAIS TRÈS BIEN, SI J'OSE
M'EXPRIMER!



HUBBE

Un fou, une folle	Non seulement ces expressions n'ont plus cours, mais elles sont injurieuses et blessantes.	Une personne avec une maladie psychique
Un aliéné, une aliénée		Parler de dépression, de schizophrénie, d'angoisses ou de phobies permet de cerner plus précisément ces « maladies de la tête », si facilement niées, parce qu'invisibles.
Vivre dans le noir	L'éventail des déficits visuels est très large. Cécité ne veut pas forcément dire obscurité totale. Posez la question à la personne concernée, pour savoir ce qu'elle perçoit en réalité, avant de tirer des conclusions hâtives.	Être aveugle, être malvoyant, malvoyante

Être cloué, clouée à son fauteuil roulant	Quel cliché ! Une personne peut vaquer à ses activités et même découvrir le monde grâce à ce moyen auxiliaire qui lui permet de se déplacer et qui lui confère plus d'autonomie.	Utiliser un fauteuil roulant, se déplacer en fauteuil roulant
Un nain, une naine	Termes malheureusement toujours utilisés pour désigner une personne plus petite ou plus grande que la moyenne.	Une personne de petite taille
Un géant, une géante		Une personne de grande taille
Un/une infirme moteur cérébral	... ou IMC : expression devenue une injure dans certains argots.	Une personne avec des troubles sensori-moteurs, avec une atteinte cérébrale
Un patient, une patiente	Le terme « patient » renvoie à un contexte médical. Une personne handicapée n'est une « patiente » que lorsqu'elle suit un traitement médical. Et un handicap ne fait pas forcément d'une personne un patient ou une patiente à soigner sur la durée.	Une personne handicapée, en situation de handicap

Un client, une cliente	Ce terme très impersonnel se rapporte à une relation commerciale. La personne en situation de handicap entretient des relations humaines, aussi avec les personnes qu'elle rémunère pour une prestation.	Une personne handicapée, en situation de handicap
Resocialisation par le travail	Le travail n'est pas la seule source de socialisation, et il n'est pas nécessaire d'être en situation de handicap pour le savoir. Si une personne handicapée se prépare à intégrer ou réintégrer le monde du travail, cela ne veut pas dire qu'elle soit inexpérimentée ou asociale.	Intégration professionnelle, préparation à la reprise d'une activité lucrative, participation à la vie active

J'AI ENTENDU DIRE QU'ICI, ON
POUVAIT AMÉLIORER
SON HANDICAP.

ÉCOLE
DU GOLF



► Impressum

AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicap
Effingerstrasse 55, 3008 Berne

Tél. 031 390 39 39
info@agile.ch
www.agile.ch
PC 30-16945-0

Rédaction :
Dr Helen Zimmermann, Conseil Egalité.ch
Eva Aeschmann (+), responsable de la communication, AGILE.CH

Adaptation de l'allemand : Anouk Ortlieb,
Catherine Rouvenaz, secrétaire romande, AGILE.CH

Relecture : Clara Wubbe

Comité de lecture :
Suzanne Auer, secrétaire générale, AGILE.CH
Catherine Rouvenaz, secrétaire romande, AGILE.CH

Dessins humoristiques : © Hubbe 2017

CHF 8.00 + frais d'envoi